



Commission permanente du conseil d'agglomération
sur le développement économique

**Rapport d'étude publique et recommandations
sur le bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010
de l'agglomération de Montréal**

Rapport déposé au conseil d'agglomération
Le 3 décembre 2009

Ville de Montréal

Service des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux commissions et suivi
275 rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

La commission**Président**

M. Richard Deschamps
Conseiller de ville
Arrondissement de LaSalle

Vice-président

M. Bill Tierney
Maire
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Membres

M. Laurent Blanchard
Conseiller de ville
Arrondissement de Mercier-
Hochelaga-Maisonneuve

M. Gilles Grondin
Conseiller de ville
Arrondissement de Rosemont –
La Petite-Patrie

Mme Andrée Hénault
Conseillère de Ville
Arrondissement d'Anjou

M. George McLeish
Maire
Village de Senneville

M. Alain Tassé
Conseiller de ville
Arrondissement de Verdun

Montréal, le 3 décembre 2009

Au président d'assemblée
Conseil d'agglomération de Montréal
Hôtel de ville de Montréal

Conformément au Règlement sur les commissions permanentes du conseil d'agglomération (06-024), nous avons l'honneur de déposer, au nom de la Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique, le rapport de l'étude publique tenue en juin, août et septembre 2009 sur le bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010 de l'agglomération de Montréal ainsi que les recommandations de la commission adoptées le 16 septembre 2009.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé

Richard Deschamps
Président

Original signé

Pierre G. Laporte
Secrétaire-researchiste

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	4
• Le processus d'étude publique	4
Le bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010	5
Les commentaires des citoyens et organismes	13
L'analyse des membres de la commission	23
Les recommandations de la commission	26
Annexe	33
• Citoyens et organismes ayant participé à l'étude publique	
• Acronymes utilisés dans le rapport	

Introduction

La Commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique a tenu une étude publique les 22 juin, 26 août et 3 septembre 2009 sur le bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010 de l'agglomération de Montréal. À l'occasion de cette assemblée publique, Mme Marina Frangioni et MM. Arnold Beaudin et Guy De Repentigny, du Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine (SMVTP) de la Ville de Montréal ont fait état du bilan à l'aide d'une présentation assistée par ordinateur. Ils ont d'abord rappelé le contexte dans lequel la Stratégie a été élaborée, présenté ses axes de positionnement et d'intervention et résumé ses faits saillants. Les représentants du SMVTP ont aussi porté un regard sur le bilan économique 2004-2008 de Montréal à partir des principaux indicateurs économiques.

La commission a par la suite reçu les commentaires et les mémoires des citoyens et organismes intéressés au cours de trois séances publiques tenues le 26 août 2009, en soirée, et le 3 septembre 2009, en après-midi et en soirée. Par la suite, la commission a formulé ses recommandations qui ont été adoptées en assemblée publique le 16 septembre 2009. Ces recommandations sont adressées au conseil d'agglomération afin de soutenir le développement de l'agglomération montréalaise et proposer des orientations générales pour la préparation de la prochaine stratégie de développement économique.

Le processus d'étude publique

Deux semaines avant l'assemblée publique, des avis précisant l'horaire et les modalités de participation ont paru dans deux grands quotidiens montréalais, un francophone et un anglophone. L'assemblée a également été annoncée au moyen d'un affichage dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville de l'agglomération et sur le site Internet des commissions du conseil. De plus, une invitation a été expédiée, par courrier régulier ou courrier électronique, à plus de 400 individus et organismes susceptibles d'être intéressés par le sujet et, enfin, un communiqué de presse a été transmis à tous les médias.

Quelque quatre-vingt personnes ont assisté à l'une ou l'autre des séances publiques. Vingt-six organismes et une citoyenne ont déposé des mémoires ou sont intervenus lors des séances publiques des 26 août et 3 septembre 2009 et deux autres ont fait parvenir des mémoires à la commission sans se présenter aux séances publiques. La commission a consacré six séances de travail afin de préparer l'assemblée publique, analyser les interventions et formuler ses recommandations.

Le bilan de la Stratégie de développement économique 2005-2010

À l'origine de la Stratégie de développement économique 2005-2010, on trouve deux constats :

- Montréal est 26^e sur les 26 villes nord-américaines de plus de 1 million d'habitants pour le PIB par habitant;
- pour rejoindre le peloton de tête, Montréal devait viser une croissance annuelle de 5,2 % du PIB;

La Stratégie a donc reposé sur une volonté d'insuffler une nouvelle décennie de croissance économique accélérée en utilisant l'ensemble des forces vives de Montréal ainsi que la collaboration des partenaires. Elle a été élaborée dans un contexte de gouvernance municipale qui a été profondément transformée par les défusions et la création de l'agglomération.

Le cheminement qui a conduit à l'adoption de la Stratégie est le suivant :

- document de consultation adopté par le comité exécutif en octobre 2004;
- consultation publique menée par la commission du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire et le patrimoine à l'automne 2004 qui a conduit à 46 recommandations au conseil municipal,
- nombreuses rencontres tenues avec des partenaires privés, communautaires et gouvernementaux;
- approbation de la Stratégie par le comité exécutif et lancement public en juin 2005.

L'objectif ambitieux de la Stratégie était de hisser Montréal parmi les métropoles affichant le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie en Amérique du Nord d'ici 2025. Cet objectif reposait sur deux grandes valeurs : le développement durable et la solidarité.

Le document du bilan présente d'abord divers indicateurs du Bilan économique 2004-2008 de l'agglomération qui permettent de mieux saisir l'évolution de l'économie montréalaise.

Parmi les indicateurs positifs, notons :

- le nombre d'emplois en hausse de 5,5 %;
- le taux de chômage qui est passé de 10,3 % (2004) à 8,7 % (2008);
- la valeur des exportations en hausse de 5,6 %;
- le trafic des marchandises au port de Montréal en hausse de 14,4 %;
- le trafic de passagers à l'aéroport Montréal-Trudeau en hausse de 20,4 %.

D'autres résultats sont moins heureux :

- la baisse de 45,7 % des logements mis en chantier;
- la diminution de 24,5 % du nombre de brevets d'invention;
- la diminution de 16,0 % des montants dédiés à la recherche universitaire.

Dans le cas des mises en chantier, il convient de souligner que 2004 fut le sommet historique des 10 dernières années.

Enfin, entre 2002 et 2008, le PIB par habitant a augmenté plus rapidement à Montréal qu'à Toronto et Vancouver, mais la croissance a été plus rapide pour les villes américaines.

Depuis janvier 2008, les Etats-Unis sont officiellement en récession. Ceci a entraîné le Canada dans une période de ralentissement marqué. Le Québec et Montréal résistent relativement bien grâce à une économie diversifiée et au programme d'infrastructures lancé avant la crise. Montréal est une des villes ayant connu la plus petite variation de son taux de chômage depuis le début de la récession.

Le bilan brosse ensuite un portrait des atouts et des défis de Montréal dans le contexte actuel :

Les atouts :

- une ville de savoir et de créativité;
- une main-d'œuvre diversifiée;
- la qualité de vie;
- la structure économique diversifiée;
- le réseau d'institutions de savoir et centres de recherche à la fine pointe;
- l'ouverture sur le monde.

Les défis :

- le vieillissement de la population et l'immigration;
- la scolarisation et l'obtention de diplômes;
- l'accroissement des moyens à la disposition des centres de recherche :
- l'entrepreneuriat et la capacité de changement;
- la productivité et le niveau de vie;
- la réduction de l'influence de Montréal;
- l'efficacité générale de Montréal en ce qui touche ses infrastructures, sa gouvernance et la performance de ses entreprises;
- un modèle fiscal à repenser.

Le document présente ensuite les faits saillants du bilan de la Stratégie selon

les cinq axes d'intervention stratégique :

- 1^{er} axe – améliorer l'environnement d'affaires ;
 - o création d'une Division de gestion des grands projets et d'une Division de Marketing et de soutien à l'Investissement (MSI);
 - o lancement du site Web Montréal 2025 dédié aux grands projets (2009);
 - o mise en place d'une ligne de soutien aux entrepreneurs (2008);
 - o mise en oeuvre de la Vitrine affaires, sur le portail Internet de la Ville, et renforcement des liens entre le réseau montréalais de soutien aux entreprises;
 - o développement d'une application de suivi des projets d'investissement;
 - o développement de nouveaux outils promotionnels (Montréal en action, Flash 2025, etc.);
 - o création d'un fonds d'investissement (216 M\$/3 ans selon le budget 2009) pour financer la construction des infrastructures municipales liées aux trois grands chantiers de Montréal 2025 (Quartier des spectacles, Montréal Technopole, Havre de Montréal);
 - o création du Fonds d'investissements stratégiques de 3 M\$ sur 3 ans (2007);
 - o financement de 140 M\$/5 ans du gouvernement du Québec pour appuyer la mise en oeuvre de la SDÉ et de Montréal 2025 (2007);
 - o 54 dossiers admis pour près de 213 M\$ d'investissements immobiliers dans PR@M – Industrie;
 - o 40 secteurs commerciaux admissibles au PR@M – Commerce;
 - o 1 dossier admissible pour plus de 12 M\$ en investissement dans le PR@M – Revitalisation;
 - o programme ClimatSol (25 M\$);
 - o lancement du plan d'action l'Acadie-Chabanel (ouverture de la gare Chabanel en 2007, création du Partenariat des gens d'affaires de Chabanel, programme particulier d'urbanisme en 2006, octroi de 19,3 M\$ à la revitalisation de Chabanel);
 - o réaménagement du boul. Saint-Laurent, Quartier des spectacles (phase 1 en juin 2009), Havre de Montréal (phase 1 du Havre de Montréal);
 - o planification économique du secteur Turcot, et de l'Assomption;
 - o planification du train de l'Est et de diverses mesures locales;
 - o plan de transport Réinventer Montréal (2008);
 - o implantation prévue d'un vaste réseau sans fil contribuant à l'amélioration des infrastructures stratégiques;

- o rénovation majeure du réseau d'aqueduc (10 G\$ sur 20 ans), des infrastructures de transport (3,4 G\$ sur dix ans) et du domaine public;
 - o entente de gestion CLD 2005-2008 et renouvellement de l'entente 2008-2012;
 - o mise en place du Forum CLD/Arrondissements/Centre – Soutien au développement local;
 - o dépôt du rapport du Projet entrepreneuriat Montréal en juin 2007 piloté par un groupe de travail indépendant (mise en oeuvre confiée à la CRÉ);
 - o lancement du Partenariat de l'économie sociale et mise en place de services de 2e ligne à compter de 2009;
 - o en matière de soutien aux filiales étrangères, en collaboration avec MI et les CLD, mise en place en 2009 d'un programme de visites par l'équipe MSI : 42 filiales étrangères du centre-ville ont été contactées et/ou visitées.
- 2^e axe – stimuler le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles;
 - o partenariat avec la CRÉ de Montréal, programme *Ville apprenante, de savoir et d'innovation* ;
 - o trois éditions du Festival Eurêka présenté par le Comité Île de savoir afin de développer l'intérêt pour les sciences;
 - o organisation du colloque «La propriété intellectuelle, levier d'une économie de nouvelle génération» (2009);
 - o entretiens du Centre Jacques-Cartier (conférence «Les grappes et l'innovation: libérer le capital créatif»; coordination du comité d'organisation du colloque «Ville, Université, Entreprise : les défis de la créativité et de l'innovation»);
 - o attribution à Montréal du titre de Ville UNESCO de design et création du bureau Design Montréal (juin 2006);
 - o exportation du concept du concours Commerce Design dans quatre nouvelles villes : Luxembourg, Bruxelles, Marseille et Eindhoven;
 - o développement du concept des Portes Ouvertes Design Montréal (3e édition en 2009, augmentation de 350% du taux de fréquentation);
 - o création de la Bourse Phyllis-Lambert Design Montréal pour l'excellence en design;
 - o lancement du chantier Réalisons Montréal Ville UNESCO de design (2009);
 - o mise en place de quatre grappes industrielles en plus de InVivo (AéroMontréal, TechnoMontréal, Bureau de la télévision et du cinéma du Québec, technologies propres);

- o soutien financier à Semaine de la mode, NAFFEM, Festival mode et design;
 - o bourses aux étudiants des collèges Marie-Victorin et de l'École supérieure de mode;
 - o implantation du bureau d'affaires de la Fédération canadienne du vêtement, du LabCréatif et de la table de concertation du MDEIE;
 - o nouvelle stratégie Mode «Montréal Style Libre» (plan d'action de 2,8 M\$ 2009-2011);
 - o soutien financier de la Ville au Centre des technologies de la santé;
 - o stratégie métropolitaine d'innovation (CMM) (mandat confié à MI qui en assure la mise en oeuvre par le Comité innovation Montréal international, organisation du congrès Innovation Montréal 2008);
 - o développement des universités (Campus Outremont, Quartier Concordia, Centre des sciences de la vie de McGill, Coeur des sciences (UQAM), expansion de l'ÉTS, etc.).
- 3^e axe – contribuer à consolider et à développer Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde;
 - o adoption de la Politique de développement culturel (2005);
 - o création en 2006 de la table de concertation permanente sur les arts numériques, publication de *Les arts numériques à Montréal, le capital de l'avenir*;
 - o dans la foulée du RV 07, TechnoMontréal a été mandaté pour organiser le Rendez-vous des arts numériques et de l'industrie;
 - o partenariat du QDS (nouveaux mandats pour l'animation et le développement du QDS, en collaboration avec le Bureau des festivals et des événements culturels);
 - o plan d'action relatif aux ateliers d'artistes;
 - o élaboration du plan de développement à long terme des festivals;
 - o PPU pour le QDS (phase 1 réalisée en juin 2009 : la Place des festivals, investissements de 147 M\$, sur cinq ans, pour l'aménagement du domaine public);
 - o investissements privés (2-22, quadrilatère Saint-Laurent, Loft des Arts, Maison RioTinto Alcan, Ateliers de danse moderne, Quadrilatère Saint- Laurent etc.);
 - o plan d'action pour favoriser le développement économique du QDS;
 - o protocole de collaboration stratégique entre l'île de France et la CMM sur l'audiovisuel et le cinéma, dans le cadre de l'entente France-Québec;

- o Bureau du cinéma et de la télévision du Québec : une grappe active.
- 4^e axe – améliorer la qualité des milieux de vie;
 - o secteurs de planification détaillée complétés ou en cours (abords des voies du CP (ancien Triage Outremont), autoroute Ville-Marie, Bourget-Forget, Canal de Lachine, Griffintown, Complexe et Village Olympiques, Corridor Louis-H.-La Fontaine, Décarie-Cavendish-Jean-Talon Ouest, Havre de Montréal, L'Acadie-Chabanel, L'Anse-à-L'Orme, Laurentien-Lachapelle-Marcel-Laurin, Mont-Royal, Quartier des spectacles, site Glen et ses abords et Site Turcot);
 - o stratégie de revitalisation urbaine intégrée (plus de 100 projets dans huit secteurs) ;
 - o réalisation de 60 km additionnels de pistes cyclables;
 - o publication des Cahiers des bonnes pratiques en design urbain (2008) pour faciliter la mise en oeuvre des 3 processus d'excellence de design et mise sur pied du Groupe de travail;
 - o réalisation d'ateliers de design (Dialogues de Griffintown, Imaginer la Place d'Armes, Pierrefonds Ouest secteur Bellechasse, L'Anse-à-l'Orme);
 - o Réalisation de concours de design (boul. Décarie, Outil de collecte sélective, Mise en lumière du Gesù);
 - o mesures relatives au stationnement sur rue en vue d'accroître l'achalandage au centre-ville et sur les artères commerciales (en préparation);
 - o développement d'actions dans le cadre du Plan de développement durable 2010-2015 au niveau des entreprises et en industrie;
 - o Politique du patrimoine (2005), Plan de protection du mont Royal (2009) de concert avec la Table de concertation du mont Royal;
 - o Investissements de 36 M\$ pour la protection des milieux naturels et Politique de protection des milieux naturels;
 - o mise en oeuvre de la Stratégie d'inclusion de logements abordables;
 - o Opération 15 000 logements – 480 M \$ de subventions entre 2006 et 2009, par la Ville, le gouvernement du Québec et du Canada ainsi que la CMM;
 - o lancement de la campagne publicitaire Montréal, une vie proche de tout;
 - o transport collectif réalisé ou à l'étude (implantation du train de l'Est, mise en place d'une nouvelle ligne d'autobus dans le secteur Angus, implantation d'un SRB en site propre sur le

- o boulevard Pie-IX, acquisition et mise en service d'autobus articulés, mise en place d'une navette ferroviaire entre l'ouest de l'île, l'Aéroport et le centre-ville (tracés à l'étude), implantation d'un réseau initial de tramway en trois lignes, implantation d'un SRB dans le corridor Bonaventure);
 - o réseau routier réalisé ou à l'étude (optimisation de l'Autoroute métropolitaine, modernisation de la rue Notre-Dame, aménagement de l'échangeur Dorval, réaménagement de l'échangeur Turcot, réaménagement de la rue Sherbrooke Est, raccordement des boulevards Cavendish et Henri-Bourassa Ouest, réaménagement de l'échangeur Parc – des Pins);
 - o stade de soccer Saputo au carré olympique et Stade Percival-Molson agrandi;
 - o établissement d'un Partenariat Ville et l'Association des SDC de Montréal visant la consolidation des organismes et du commerce de proximité;
 - o Projets majeurs (Triage Outremont, Place Norman-Bethune, Cité Nature, Place des festivals, bassins du Nouveau Havre, Campus Bell, Ateliers Rosemont, Nordelec, Loft Imperial, etc.);
- 5^e axe – affirmer le positionnement et accroître la notoriété internationale de Montréal ;
 - o création et maintien de près de 13 000 emplois et près d'une vingtaine d'organisations internationales nouvellement implantées ou en expansion à Montréal;
 - o formation d'un consortium représentant Montréal au MIPIM (participation annuelle depuis 2006);
 - o réalisation d'une dizaine de missions économiques internationales dirigées par des élus;
 - o accueil de délégations étrangères, notamment de France (Paris et Lyon), Chine (Shanghai) et Japon (Hiroshima), toutes des villes jumelées à Montréal, et de maires américains en collaboration avec Montréal International;
 - o participation aux Paris Innovation Tours, à Délice (le réseau des villes gourmandes du monde), au Réseau international des quartiers d'affaires;
 - o Capitale mondiale du livre pour l'année 2005-2006;
 - o signature d'un accord de coopération avec Paris;
 - o travaux sur l'image de marque de Montréal et sur la stratégie de promotion et réalisation d'un sondage sur les perceptions des entreprises vis-à-vis de Montréal et son environnement d'affaires;
 - o création d'un portail Internet et de kiosques d'accueil destinés aux étudiants internationaux par la CRÉ de Montréal;

- o création de la Vitrine culturelle de Montréal;
- o opération Montréal.net et adoption d'un règlement sur la propreté dans l'arrondissement de Ville-Marie;
- o collaboration aux Entretiens du Centre Jacques-Cartier, lieu de convergence entre Montréal, Lyon et la région Rhône-Alpes;
- o création d'une bourse d'échanges en design.

Pour ce qui est des résultats de la Stratégie :

- plus des deux tiers des actions inscrites dans la Stratégie ont été réalisées à ce jour;
- moins de 10 % des projets ont été abandonnés alors que 15 % de nouveaux projets ont été inscrits en cours de route afin de mieux refléter les problématiques des partenaires et offrir de meilleures solutions de la part de Montréal;
- le rythme de croissance de l'économie ne sera pas assez rapide pour hisser Montréal parmi les métropoles affichant le meilleur niveau de vie et la meilleure qualité de vie;
- les régions limitrophes à Montréal ont connu une croissance plus rapide;
- les choix de Montréal en matière de développement de l'économie du savoir ont aidé à traverser la crise et devraient permettre à Montréal de renouer à long terme avec une croissance durable;
- les outils mis en place, comme les programmes réussir@montréal (PR@M), ont contribué positivement à maintenir l'activité économique à Montréal;
- malgré sa bonne notoriété internationale, Montréal fait face à une concurrence de plus en plus vive.

Le bilan présente aussi certains faits méconnus. On y parle d'une étude de KPMG portant sur une analyse concurrentielle de la fiscalité de 35 grandes villes à travers le monde. L'étude montre que Montréal se classe dans le haut du peloton pour la fiscalité et la recherche et le développement. Le Québec se classe aussi très bien en terme de fiscalité corporative globale au Canada avec le deuxième taux le plus favorable (seule l'Alberta le dépasse).

Le bilan se conclut avec la présentation de possibles changements de paradigmes et de nouvelles orientations pour 2010-2015 :

- une volonté de combiner les développements durable et économique;
- une meilleure intégration des immigrants et l'attraction et la rétention des talents;
- l'innovation et la formation des talents pour améliorer la compétitivité des entreprises;
- l'accent sur la qualité de vie et les choix de société.

Les commentaires des citoyens et organismes

La commission a reçu un total de 28 mémoires. Plusieurs des organismes qui ont participé à l'étude publique ont tenu à montrer que leurs actions et leurs projets étaient en concordance avec l'un ou l'autre des axes de positionnement de la Stratégie. Les commentaires portant sur le bilan de la Stratégie ont surtout été axés sur les orientations à donner à la prochaine stratégie de développement économique de l'agglomération. Peu d'organismes sont intervenus pour critiquer ou attirer l'attention sur certains aspects du bilan.

Le bilan

De façon générale, le bilan a été reçu favorablement par les intervenants. L'Institut de développement urbain du Québec (IDU) a entre autres souligné que Montréal avait fait les efforts pour tirer son épingle du jeu de la nouvelle donne concurrentielle et offrir un environnement compétitif et stimulant tout en mettant à contribution le capital humain des villes périphériques. Plusieurs ont fait remarquer que leurs propres objectifs de développement étaient similaires à ceux de l'agglomération. C'est le cas, notamment, de l'École de technologie supérieure (ÉTS) et de la Société du Quartier de la santé.

Montréal International (MI) a pour sa part porté un regard critique sur l'objectif de croissance du PIB par habitant à la base de la Stratégie. Pour MI, cet indicateur de mesure du niveau de vie est à revoir. Il sous-estime systématiquement la performance des agglomérations canadiennes par rapport aux agglomérations américaines et il ne rend pas justice aux choix de société des Montréalais (meilleur pouvoir d'achat des familles, accessibilité du logement, etc.).

Destination centre-ville se montre plus sévère quant aux résultats de la Stratégie. Pour cet organisme, Montréal est toujours en queue de peloton des villes nord-américaines et le revenu personnel des Montréalais a crû moins rapidement que celui des citoyens des autres villes. L'organisme constate qu'il y a peu ou pas d'indicateurs pour mesurer les résultats de la Stratégie en ce qui a trait à la culture, au savoir et à l'innovation et à l'ouverture sur le monde.

MI serait d'accord pour qu'on ajoute un axe à la Stratégie : le design. L'organisme croit que cela contribuerait à hisser Montréal parmi les principaux centres mondiaux de design.

Enfin, les CDEC de Montréal recommandent d'inclure un bilan de l'action des corporations de développement économique communautaire au bilan de la Stratégie.

Pour ce qui est des actions entreprises sous l'axe de l'**environnement d'affaires**, la mise en place des programmes PR@M fait l'unanimité. MI, le Technoparc Montréal et la Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'Île de Montréal (CCIEIM) ont salué cette initiative et souhaité qu'elle se prolonge au-delà des dates prévues de fin des programmes. MI a aussi souligné la place importante faite à l'amélioration des infrastructures dans le bilan, ce qui ne peut que contribuer à l'attractivité de Montréal pour des entrepreneurs étrangers.

Le Technoparc Montréal considère que Montréal a réussi d'autres bons coups avec sa stratégie, notamment, la révision des processus d'affaires en matière de gestion de projets et d'accompagnement d'investisseurs ainsi qu'une meilleure communication et une meilleure mise en valeur des réussites de Montréal.

La CCIEIM attire l'attention, pour sa part, sur des outils pertinents mis en place pour soutenir l'investissement : ligne de soutien aux entrepreneurs, vitrine d'affaires, fonds d'investissements dédiés à de grands projets comme le Quartier des spectacles, Montréal Technopole et le Havre de Montréal.

L'IDU voit pour sa part de sombres nuages au-dessus de l'environnement d'affaires. Pour cet organisme, les procédures d'approbation de projet deviennent de plus en plus complexes, longues et imprévisibles. En conséquence, des projets sont bloqués ou considérablement ralentis.

Destination centre-ville juge que l'environnement d'affaires s'est dégradé à Montréal depuis cinq ans. L'organisme parle d'un ralentissement dans l'industrie hôtelière, de faillites nombreuses et d'une baisse dans l'émission des permis de construction.

En ce qui a trait à l'**axe du savoir et de l'innovation**, MI a tenu à souligner le soutien de Montréal au développement des grappes dans la région de Montréal. Sur le même sujet, l'Alliance numérique a mis en relief la concurrence vive menée par les grandes villes canadiennes pour attirer cerveaux et entreprises dans le domaine des technologies de l'information et des communications (TIC).

Pour sa part, Technoparc Montréal a fait remarquer que même si Montréal dispose d'un réseau universitaire important, ce réseau semble avoir du mal à se concerter et à maximiser son potentiel de développement économique et de transfert technologique.

En ce qui a trait à l'axe portant sur **la culture**, Culture Montréal a tenu à rappeler que la culture s'impose de plus en plus comme une composante

essentielle au positionnement de Montréal comme «métropole de création et d'innovation ouverte sur le monde». Cette reconnaissance de la culture comme moteur économique ne doit pas faire oublier l'importance de l'activité culturelle dans l'amélioration de la qualité de vie et dans le développement de l'identité montréalaise. Plusieurs autres intervenants ont fait valoir la place importante de la culture dans la vie économique montréalaise en terme de retombées économiques, certes, mais aussi au chapitre de la créativité et de l'innovation.

La question de **la qualité de vie** a fait l'objet d'un commentaire de MI qui a rappelé que Montréal se situait parmi les vingt-cinq villes du monde où il est le plus agréable de vivre selon une étude de la firme Mercer. Elle se classe au 4^e rang parmi les villes nord-américaines. Ses points faibles, selon cette étude : la congestion routière, un aéroport qui offre peu de destinations internationales et le climat.

Le Vieux-Port de Montréal a rappelé que certaines mesures bien précises prises en matière de transport ont contribué à la qualité de vie. L'organisme mentionne, entre autres, la création de la ligne d'autobus 515 et l'installation d'un système de guidage dynamique vers les stationnements.

Enfin le Chantier de l'économie sociale a tenu à rappeler l'apport des entreprises d'économie sociale dans l'amélioration de la qualité des milieux de vie.

De nombreux organismes ont aussi insisté sur la contribution des divers secteurs de l'économie montréalaise à **l'ouverture sur le monde** de Montréal.

Les perspectives

Tous les intervenants ont fait porter l'essentiel de leur mémoire sur les gestes à poser à l'avenir, donc sur le contenu et les orientations de la prochaine stratégie de développement économique.

Certains ont proposé des recommandations stratégiques, voire la table des matières de la prochaine stratégie.

La Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ) a mis de l'avant quatre recommandations stratégiques pour la période 2010-2015 :

- renforcer l'accent placé sur le capital humain ;
- stimuler la croissance de l'entrepreneuriat ;
- investir dans l'innovation et la créativité et en maximiser l'impact sur le développement économique de Montréal ;

- intensifier le soutien stratégique aux créneaux d'excellence et aux pratiques des secteurs émergents.

Présentant les 10 Chantiers pour Montréal issus du congrès annuel de l'Association des économistes du Québec, M. Marcel Côté a invité Montréal à intégrer les préoccupations de ces chantiers dans sa stratégie :

- ville créative ;
 - o hausser la scolarisation des Montréalais ;
 - o financer adéquatement les universités ;
 - o encourager l'expérimentation créative ;
 - o promouvoir la créativité à Montréal ;
- ville efficace ;
 - o améliorer le cadre de gouvernance et le cadre fiscal de Montréal ;
 - o mieux prioriser les investissements en infrastructures ;
 - o les grands projets : sortir de l'immobilisme ;
 - o la qualité des services publics locaux ;
- ville ouverte ;
 - o Montréal : pôle d'attraction pour les immigrants
 - o Capitaliser sur la singularité linguistique de Montréal.

Pour sa part, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) a invité Montréal à mettre l'accent sur l'accroissement de la richesse et à sortir du «tout est prioritaire».

La volonté de combiner développement durable et développement économique a suscité de l'intérêt chez plusieurs. Le Chantier de l'économie sociale a rappelé le potentiel offert par les entreprises d'économie sociale pour aller dans cette voie. Le Groupe de ressources techniques (GRT) en habitation Bâtir son quartier a invité la Ville à promouvoir et soutenir plus vigoureusement les mesures vertes et éco énergétiques. FP Innovations a rappelé le rôle que peut jouer le développement durable pour le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale.

D'autres intervenants, comme le Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RÉSO) ont suggéré de centrer la stratégie sur la qualification et la formation de la main-d'œuvre.

Pour la CCIEIM, Montréal doit continuer à viser l'objectif d'être la meilleure métropole en Amérique du Nord. Cela doit passer par l'accélération de la croissance économique et l'établissement de partenariats avec toutes les organisations pertinentes.

Montréal International invite à mesurer la réussite de la prochaine stratégie en utilisant d'autres mesures que le PIB par habitant. L'organisme propose de mesurer le niveau de scolarisation des habitants de Montréal et d'autres indicateurs à identifier pour chacun des axes de la prochaine stratégie. Destination centre-ville souscrit aussi à l'identification d'indicateurs pertinents pour chacun des axes.

Cet organisme croit aussi que Montréal devrait se doter d'un Conseil du développement économique en s'inspirant de la structure et le fonctionnement du Conseil des arts de Montréal.

Les organismes ont été nombreux à proposer des avenues pour améliorer **l'environnement d'affaires**. La CRÉ a proposé quatre enjeux stratégiques à ce chapitre qui englobent la plupart des commentaires :

- stimuler la croissance de l'entrepreneuriat ;
- reconnaître et soutenir le développement de l'économie sociale ;
- favoriser le soutien aux entreprises dans leur processus de commercialisation ;
- consolider le grand Montréal comme Porte continentale du commerce.

La CCMM a invité l'agglomération à adopter des processus d'évaluation des grands projets qui soient à la hauteur des attentes et qui reflètent les meilleures pratiques en la matière. L'organisme croit aussi qu'il y a nécessité de simplifier les processus internes à la Ville, de concentrer l'imputabilité et d'améliorer la communication avec les promoteurs.

Le Centre financier international Montréal (CFI) a invité Montréal à tenir compte du réel pouvoir d'influence et de levier que détient l'administration de l'agglomération tant auprès des investisseurs privés que des autres paliers de gouvernement. Le CFI veut aussi que Montréal appuie le développement du secteur financier et prenne parti pour le maintien de toutes les institutions qui contribuent à sa structuration. L'agglomération devrait aussi faire de l'attraction des investissements étrangers une priorité et octroyer les moyens financiers conséquents.

L'amélioration de l'environnement d'affaires passe par une série de mesures préconisées par les organismes qui ont défilé devant la commission :

- renforcer les artères commerciales et simplifier la vie aux commerçants par une série de mesures au quotidien (stationnement, propreté, etc.) selon la CCMM ;
- offrir encore plus d'appui et d'encadrement aux jeunes entrepreneurs, la création de PME et l'acquisition d'entreprises par les jeunes étant des moyens de création de richesse importants selon le SAJE Montréal Métro et la Fondation du maire de Montréal pour la

- jeunesse ;
- reconduire les projets PR@M et évaluer la pertinence d'en créer de nouveaux (MI, Technoparc Montréal, Développement économique Saint-Laurent) ;
 - étudier la pertinence de créer un PR@M – économie sociale (les CDEC de Montréal) ;
 - continuer de placer les projets d'infrastructure au cœur des priorités de développement de Montréal (MI) ;
 - accorder une attention particulière aux projets d'infrastructure en lien avec l'aéroport Montréal-Trudeau (MI et Technoparc Montréal) ;
 - poursuivre l'intégration des principaux modes de transport en commun accessibles sur le territoire de l'ouest de l'île pour de meilleurs liens avec l'est et le centre-ville (Technoparc Montréal) ;
 - doter Montréal de ressources financières dignes d'une métropole de calibre international par une diversification des sources de revenus (IDU) ;
 - accorder une plus grande importance au commerce de proximité en terme de soutien de ressources selon l'Association des sociétés de développement commercial (SDC) de Montréal ;
 - intégrer de façon systématique les acteurs de l'économie sociale dans les grands projets (Chantier de l'économie sociale et RÉSO) ;
 - mettre l'accent sur la rétention des entreprises à Montréal en assurant des suivis plus nombreux et rigoureux (Développement économique Saint-Laurent et les CDEC de Montréal) ;
 - insister auprès du gouvernement du Québec pour qu'il contribue davantage à la réhabilitation des sols contaminés (CCIEIM et les CDEC de Montréal) ;
 - développer un projet d'internet sans fil dans le quartier des affaires (CFI).

Les CDEC de Montréal croient que le moment est venu de convier l'ensemble des intervenants montréalais à une réflexion en profondeur sur la place des zones industrielles et de création d'emplois à Montréal et d'aller chercher de nouvelles sources de revenus auprès du gouvernement du Québec pour permettre le maintien de ces zones.

L'IDU croit que l'environnement d'affaires serait bien meilleur si Montréal était exemptée du processus d'approbation référendaire des projets immobiliers, un mécanisme que l'organisme juge inapproprié pour une grande ville.

Le Chantier de l'économie sociale s'est intéressé aux contrats donnés par les autorités municipales. L'organisme croit qu'il faut permettre aux entreprises d'économie sociale d'accroître le nombre et la taille des contrats qu'elles obtiennent. Ces entreprises sont enracinées dans leur milieu et garantissent

ainsi des retombées économiques locales.

Enfin, Développement économique Saint-Laurent croit que l'environnement d'affaires serait encore plus performant si on examinait la possibilité d'utiliser les compétences spécifiques de certains organismes locaux pour coordonner la réalisation de projets à l'échelle de l'agglomération.

Les interventions portant sur **le savoir et l'innovation** ont montré toute l'importance que les organismes du milieu économique montréalais accordent à cette dimension.

La CRÉ a identifié cinq enjeux stratégiques à ce chapitre :

- faire de l'éducation et de la formation une obsession collective ;
- favoriser le développement de la relève scientifique et technologique ;
- intensifier le soutien aux créneaux d'excellence et aux pratiques et secteurs émergents ;
- transformer davantage la recherche en richesse collective ;
- investir dans l'innovation et la créativité et en maximiser l'impact sur Montréal.

Le renforcement du positionnement de Montréal dans le savoir et l'innovation passe par diverses avenues. Les représentants des grappes industrielles TechnoMontréal, AéroMontréal et Montréal InVivo ont invité Montréal à mettre l'accent sur la formation et l'intégration des individus et des talents, à investir dans les infrastructures clés d'innovation et à soutenir les grappes industrielles dans leurs démarches de promotion et de représentation.

D'autres intervenants, comme l'Alliance numérique et MI, croient aussi que le développement des grappes industrielles de haute technologie doit être fortement appuyé par la prochaine stratégie de développement économique. Connaissant la perméabilité des savoirs et leurs utilisations potentielles dans différents secteurs d'activités, MI croit qu'il est essentiel d'encourager la multiplication des canaux d'échanges afin de nourrir le développement des entreprises et des secteurs d'activités.

Technoparc Montréal est pour sa part d'avis que Montréal

- doit poursuivre son rôle mobilisateur des milieux scientifiques et d'affaires pour maximiser les retombées de la recherche universitaire ;
- doit continuer à favoriser l'investissement privé dans la recherche appliquée, le transfert technologique et les investissements immobiliers ;
- doit accroître l'efficacité de son réseau d'innovation ;
- ne doit pas être oubliée des gouvernements en matière d'investissements scientifiques stratégiques ;

- doit être présente dans la nouvelle économie du développement durable et des technologies propres.

Technoparc Montréal est aussi d'avis que les programmes d'infrastructures gouvernementaux devraient prendre en considération certains types d'investissements stratégiques afin d'accroître l'attractivité et la capacité d'accueil de Montréal en matière de centres de recherche et d'entreprises oeuvrant dans des secteurs en croissance comme le développement durable.

L'ÉTS souhaite pour sa part une collaboration étroite avec la Ville de Montréal dans le domaine des actions d'innovation et de transfert technologique. L'ÉTS entend jouer un rôle de premier plan à ce chapitre par la création d'un parc scientifique et technologique au centre-ville de Montréal.

Le RÉSO propose de soutenir davantage l'expertise montréalaise en matière d'innovation, d'environnement et de développement durable, notamment par l'implantation d'éco-parcs et la mise en place d'une filière de gestion et de transformation des matières résiduelles.

D'autre part, le CFI prône la mise sur pied d'une grappe des services financiers avec l'appui du secteur public. L'organisme croit aussi que le portail pour étudiants étrangers de la CRÉ devrait s'enrichir d'un volet plus sectoriel orienté vers l'emploi.

Enfin, l'Association des agences de publicité du Québec a présenté à la commission son projet de YUL-LAB, première vitrine internationale du produit publicitaire québécois et modèle d'expérimentation publicitaire.

Mais au-delà des questions d'innovation technologique, le dossier de la formation et du capital humain a fait l'objet de plusieurs remarques dans les mémoires.

MI croit que la communauté montréalaise doit s'impliquer activement dans les initiatives qui visent de près ou de loin à augmenter la diplomation des universités montréalaises, particulièrement dans les domaines scientifiques. La CRÉ abonde dans le même sens et ajoute qu'une lutte efficace au décrochage scolaire doit toujours être à l'ordre du jour. C'est aussi l'essentiel du propos de l'organisme Fusion Jeunesse qui a présenté à la commission ses initiatives de jumelage entre écoles secondaires et universités.

Soutenir la relève artistique, permettre le renouveau et la création et encourager les pratiques émergentes sont les enjeux stratégiques de l'axe de **la culture**, selon la CRÉ.

Culture Montréal est d'accord avec l'énoncé de la CRÉ et ajoute qu'un meilleur arrimage doit être créé entre les différentes instances de la Ville de Montréal afin que les constats et actions de l'administration municipale en matière culturelle servent mieux les intérêts de la métropole et, conséquemment, sa croissance durable.

Enfin, le Chantier de l'économie sociale rappelle le rôle de premier plan joué par les entreprises d'économie sociale qui renforcent le dynamisme et assurent le développement des quartiers culturels à Montréal.

La question de **la qualité de vie** a été abordée par plusieurs intervenants et est l'objet de recommandations dans plusieurs mémoires.

La CRÉ veut que l'on priorise la préservation et l'accroissement de la qualité de l'environnement urbain et que l'on fasse de Montréal une ville attrayante pour les familles.

La CCMM est d'avis qu'il faut poursuivre les projets de mise en valeur et améliorer l'expérience sur rue à Montréal. Elle invite l'agglomération à ne pas craindre les projets de densification sur son territoire et à développer une intolérance pour ce qui est peu original.

Les questions liées au transport et à son impact sur la qualité de vie ont aussi intéressé plusieurs intervenants.

MI veut que l'on mette l'accent sur les initiatives de transport qui ont pour conséquence directe ou indirecte de réduire la congestion routière. Dans le même sens, la CCIEIM propose pour sa part que l'on presse le gouvernement du Québec d'aller de l'avant rapidement avec le projet de train de l'Est et celui de la rue Notre-Dame.

Le RÉSO, pour sa part, cite l'exemple du complexe Turcot pour demander que Montréal intervienne auprès du gouvernement du Québec pour faire en sorte que les grands projets routiers ne viennent pas heurter le développement harmonieux des quartiers. Les CDEC de Montréal vont plus loin et demandent au gouvernement du Québec de mener une large consultation publique en vue d'établir une vision intégrée et cohérente des transports sur l'île de Montréal.

Le GRT Bâtir son quartier fait valoir l'importance de financer adéquatement l'habitation communautaire dans une perspective de qualité de vie. Destination centre-ville croit aussi qu'il faut favoriser la construction résidentielle, mais en misant sur l'accès à la propriété plutôt que sur le logement social.

Enfin, la CCIEIM souhaite que l'on accorde une place de choix dans la prochaine stratégie au projet de Quartier de la vie, près du stade Olympique.

L'axe de **l'ouverture sur le monde** a inspiré plusieurs commentaires dans les mémoires. Intégration des immigrants, accueil et rétention des étudiants étrangers, soutien au rayonnement international des entreprises montréalaises, notoriété de Montréal dans le monde et place des organisations à Montréal sont autant de sujets abordés.

La CRÉ voit quatre enjeux stratégiques liés à l'ouverture sur le monde :

- investir dans la diversité montréalaise ;
- redoubler d'efforts pour attirer les talents du monde entier ;
- retenir davantage d'étudiants étrangers et de travailleurs temporaires spécialisés ;
- accroître la mobilité des jeunes Montréalais.

La CCMM croit, pour sa part, qu'il faut :

- renforcer la notoriété de Montréal comme lieu d'accueil des talents créatifs ;
- ne pas laisser les questions de langue et de culture empêcher d'attirer les meilleurs talents ;
- être de tous les courants en faveur de l'ouverture, des échanges et du maintien de la diversité culturelle ;
- appuyer le rayonnement international des créations montréalaises jusqu'à en faire une condition de base de l'admissibilité à certains fonds.

Le SAJE Montréal Métro et la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse ont souligné comment la réussite de jeunes entrepreneurs issus des communautés culturelles était un moyen d'intégration économique des immigrants.

MI a plaidé pour la mise en place d'une Maison des organisations internationales, ce qui permettrait de rehausser la position concurrentielle de Montréal et de bonifier le coffre à outils utilisé pour attirer de telles organisations à Montréal.

L'analyse des membres de la commission

Les vingt-huit mémoires reçus par la commission témoignent tous de l'intérêt que la communauté montréalaise porte au développement économique de Montréal. La commission tient à souligner la qualité et la pertinence des mémoires qui lui ont été soumis.

La plupart des intervenants ont fait porter l'essentiel de leurs commentaires et de leurs recommandations sur les orientations et le contenu de la prochaine stratégie de développement économique pour la période 2010-2015. La commission a pris acte de ce fait et en a tenu compte dans l'élaboration de ses propres recommandations.

La commission a basé son analyse sur un très grand nombre de considérations. Elle a d'abord étudié attentivement les détails des résultats dans le bilan de la Stratégie 2005-2010 présentés par le SMVTP, de même que les atouts et les défis de Montréal identifiés dans le bilan. Elle a aussi, comme il se doit, tenu compte du contexte économique particulier dans lequel sera élaborée la prochaine stratégie et des perspectives à court et à moyen termes à ce chapitre. Enfin et surtout, la commission a évalué les nombreuses pistes soulevées dans les mémoires et y a puisé plusieurs idées pour ses recommandations.

La commission est d'avis, à l'instar de plusieurs intervenants, que le PIB par habitant ne peut être la seule mesure de la réussite d'une stratégie de développement économique. Cette mesure est un indicateur intéressant qui gagnerait à être nuancé par d'autres indicateurs liés à chacun des axes de la stratégie. Les taux de diplomation et de scolarisation des Montréalais, la mesure du pouvoir d'achat réel et d'autres indicateurs pourraient permettre de dégager un portrait plus juste du développement de l'économie de Montréal et de ses choix de société sans pour autant négliger la comparaison avec les autres villes nord-américaines.

Pour la commission, la stratégie qui sera élaborée pour 2010-2015 doit s'inscrire dans la continuité de la stratégie actuelle tout en y apportant les ajustements nécessaires. Les commissaires sont donc d'avis que les valeurs et les axes de positionnement qui ont guidé la stratégie 2005-2010 devraient être conservés et servir de base à la prochaine stratégie.

Parmi ces axes, il apparaît à la commission que les questions liées au savoir et à l'innovation sont essentielles au développement économique de Montréal. À ce titre, la commission reconnaît le rôle déterminant joué par les institutions d'enseignement supérieur sur le territoire. Elle considère aussi l'éducation et la formation comme des fondements qui doivent guider toutes

les actions collectives à Montréal.

Le savoir et l'innovation, c'est aussi la recherche et le développement, les brevets d'invention, le développement technologique et la commercialisation. La commission croit qu'il y a des efforts importants à consentir à ce chapitre. La tendance à la baisse dans les budgets de recherche universitaire et dans le nombre de brevets d'invention détenus à Montréal doit être inversée à court terme.

Au cœur de l'innovation, on retrouve les grappes industrielles. La commission croit qu'il faut continuer d'appuyer leur croissance et aussi songer à en créer de nouvelles, notamment dans les services financiers et le domaine de la publicité et des communications.

Ville française, Montréal compte un pourcentage très élevé de personnes bilingues, voire trilingues. Pour la commission, ce caractère distinctif de la métropole québécoise doit être mis en valeur et constitue un atout pour augmenter le pouvoir d'attraction de Montréal auprès des investisseurs et des immigrants.

La question des infrastructures, particulièrement celles liées au transport, a fait l'objet de plusieurs commentaires lors des séances publiques. La commission fait sienne les commentaires entendus et rappelle l'importance de posséder et de maintenir des infrastructures importantes à tous les niveaux. Pour les commissaires, il est clair qu'il faut poursuivre le rattrapage amorcé à ce chapitre et accorder une attention particulière aux réseaux de transport. Sans vouloir entrer dans les détails, la commission croit qu'il faut que des projets comme le train de l'Est et la navette ferroviaire reliant le centre-ville à l'aéroport Montréal-Trudeau et à l'ouest de l'île soient réalisés le plus tôt possible.

Élément essentiel de la qualité de vie, mais aussi prérequis pour un meilleur environnement d'affaires et partie essentielle de l'image de Montréal, la prestation de services municipaux de qualité doit atteindre les plus hauts standards. La commission croit qu'il faut favoriser la diffusion et l'adoption des meilleures pratiques à tous les niveaux dans l'agglomération et dans les villes qui la composent.

Certains intervenants ont souligné les limites causées par la structure de revenus de l'agglomération, reposant trop largement sur la taxe foncière. La commission juge nécessaire de réitérer l'importance de faire en sorte que Montréal puisse diversifier ses sources de revenus dans le but d'augmenter la disponibilité de richesse et ainsi mieux soutenir le développement économique.

Le soutien à l'entrepreneuriat doit être un élément présent dans toute stratégie de développement économique. La commission considère que plusieurs gestes pertinents ont été posés dans le sens du soutien à l'entrepreneuriat au cours des cinq dernières années. Ces gestes doivent se poursuivre dans la prochaine stratégie et s'enrichir de nouvelles initiatives, notamment dans le soutien à l'éclosion de nouvelles entreprises d'économie sociale.

Même si l'objectif des recommandations de la commission n'est pas d'entrer dans les détails de chaque projet ou programme, mais bien de regarder les orientations à donner pour la prochaine stratégie, les commissaires ont clairement entendu les nombreux intervenants qui ont salué la mise en œuvre des programmes PR@M et demandé leur poursuite dans les années à venir. La commission juge cette demande hautement pertinente et a choisi d'en faire une recommandation.

Enfin, la commission a choisi de réitérer un certain nombre de recommandations déposées à l'occasion d'études publiques antérieures touchant les grappes industrielles, le design, la réhabilitation des sols contaminés et la technologie du sans fil.

Les recommandations de la commission

Les recommandations de la commission ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

À noter que dans les considérants et les recommandations, Montréal désigne l'Agglomération, c'est-à-dire la Ville de Montréal et les villes liées, sauf indication contraire.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Remercie les citoyens et les fonctionnaires qui ont participé au processus pour la qualité de leurs interventions lors des séances de travail et assemblées publiques de la commission.

CONSIDÉRANT l'intérêt important manifesté par la communauté montréalaise pour le bilan de la Stratégie de développement économique qui s'est traduit par le dépôt de 28 mémoires;

CONSIDÉRANT les atouts et les défis de Montréal identifiés dans le bilan de la Stratégie;

CONSIDÉRANT les résultats présentés dans le bilan de la Stratégie 2005-2010;

CONSIDÉRANT le contexte économique dans lequel la Stratégie de développement économique 2010-2015 sera élaborée;

CONSIDÉRANT les nombreuses pistes soulevées dans les mémoires déposés à la commission lors de l'étude publique;

CONSIDÉRANT que la mesure du produit intérieur brut (PIB) par habitant ne peut à elle seule rendre compte des choix de société de Montréal et des résultats des actions menées pour le développement économique de l'agglomération;

CONSIDÉRANT l'importance de mesurer les résultats d'une stratégie de développement économique à l'aide d'indicateurs pertinents et diversifiés qui permettent de comparer Montréal aux autres villes nord-américaines et aussi de tenir compte des caractéristiques et des choix de société qui lui sont propres;

CONSIDÉRANT que la majorité des intervenants lors de l'étude publique ont reconnu la justesse et la pertinence des axes de positionnement et

d'intervention de la Stratégie;

CONSIDÉRANT l'importance cruciale du développement du savoir et de l'innovation comme conditions essentielles du développement économique de Montréal;

CONSIDÉRANT le rôle déterminant joué par les collèges et les universités dans l'économie montréalaise et la nécessité de faire de l'éducation et de la formation la pierre angulaire des actions collectives à Montréal;

CONSIDÉRANT l'apport significatif des personnes issues de l'immigration au développement économique de Montréal;

CONSIDÉRANT l'importance de l'ouverture sur le monde, du potentiel de Montréal à ce chapitre et des enjeux liés à l'immigration et à l'attraction d'étudiants étrangers;

CONSIDÉRANT l'importance de posséder et de maintenir des infrastructures performantes à tous les niveaux et de rattraper les retards à ce chapitre pour soutenir le développement économique sur le territoire;

CONSIDÉRANT l'importance du développement durable et des réseaux de transport comme moteurs de développement économique;

CONSIDÉRANT l'importance pour l'agglomération et les villes qui la composent d'offrir et de maintenir des services municipaux de qualité comme moyen de soutenir le développement économique;

CONSIDÉRANT la structure actuelle des revenus de l'agglomération de Montréal basée, pour l'essentiel, sur la taxe foncière;

CONSIDÉRANT la place accordée à l'entrepreneuriat dans la Stratégie;

CONSIDÉRANT le succès et la popularité des programmes incitatifs réussir@montréal (PR@M) lancés en 2008;

CONSIDÉRANT les recommandations déjà faites par la commission dans les dossiers des grappes industrielles, du design, de la réhabilitation des terrains contaminés et de la technologie du sans fil;

La commission fait les recommandations suivantes au conseil d'agglomération en ce qui a trait aux éléments du **bilan de la Stratégie** de développement économique 2005-2010 de l'agglomération de Montréal et dans la **perspective de la prochaine Stratégie** de développement économique 2010-2015 :

Recommandations générales

R-1

Que, dans une perspective de continuité, le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine intègre à la proposition de stratégie 2010-2015 les deux grandes valeurs qui ont guidé la stratégie actuelle :

- le développement durable qui fait l'équilibre entre le développement économique, la protection de l'environnement et l'équité sociale;
- la solidarité qui interpelle l'ensemble des partenaires pour créer une prospérité qui profite à tous et qui permet de réduire les écarts au sein de la population.

R-2

Que, dans une perspective de continuité, le SMVTP maintienne les cinq axes suivants dans la proposition de stratégie 2010-2015 :

- l'amélioration de l'environnement d'affaires;
- le renforcement du savoir, de l'innovation et du dynamisme des grappes industrielles;
- la consolidation et le développement de Montréal comme métropole culturelle d'avant-garde;
- l'amélioration de la qualité des milieux de vie;
- l'affirmation du positionnement et l'accroissement de la notoriété internationale de Montréal.

R-3

Que l'administration maintienne sa volonté de placer Montréal dans le peloton de tête des villes nord-américaines en se basant sur plusieurs mesures reflétant les objectifs et les valeurs de la Stratégie et les choix de société propres à Montréal, car la mesure du PIB par habitant ne peut à elle seule rendre compte de ces réalités.

R-4

Que le SMVTP développe et présente dans la proposition de stratégie 2010-2015 des indicateurs de performance qui permettent d'avoir un portrait plus nuancé de l'atteinte des objectifs et du développement de Montréal, comme par exemple la mesure de la parité du pouvoir d'achat et le taux de diplomation dans les établissements d'enseignement post secondaire, et

Que ces indicateurs soient en lien avec chacun des cinq axes de positionnement identifiés en R-2.

R-5

Que, dans la prochaine stratégie 2010-2015, le SMVTP propose un ordre de priorité dans les interventions à partir des nombreux projets connus et à

venir, de façon à favoriser un développement intégré de l'économie et une plus grande notoriété pour Montréal.

Recommandations portant sur les axes de la Stratégie 2010-2015

R-6

Que le SMVTP accorde une importance primordiale à la notion de créativité dans la proposition de stratégie 2010-2015, particulièrement dans les axes portant sur la culture et sur le savoir et l'innovation de façon à en maximiser l'impact pour Montréal.

R-7

Que le SMVTP élabore, avec les partenaires concernés, une stratégie de mobilisation sur la question de l'éducation et de la formation dans la proposition de stratégie 2010-2015 notamment en ce qui a trait à :

- la lutte au décrochage scolaire;
- l'augmentation des taux de diplomation chez les étudiants montréalais en formation professionnelle, technique et universitaire;
- la formation pour répondre aux pénuries de main-d'œuvre et assurer le développement de la relève.

R-8

Que le SMVTP réitère dans la proposition de stratégie 2010-2015 l'importance d'apporter un soutien adéquat aux universités et aux collèges montréalais et la nécessité pour ces institutions de bénéficier d'un financement accru pour mener à bien leurs activités de formation et de recherche.

R-9

Que le SMVTP développe, dans le cadre de la prochaine stratégie de développement économique, une stratégie et des moyens d'action pour favoriser une croissance de la recherche universitaire et du nombre de brevets d'invention détenus sur le territoire de l'agglomération, ainsi que du développement technologique et de la commercialisation qui en découlent.

R-10

Que le SMVTP mise, dans la proposition de stratégie 2010-2015, sur les atouts que sont les universités et les collèges montréalais et sur le caractère distinctif francophone de Montréal, tout en tenant compte du bilinguisme et du trilinguisme largement présents dans la population montréalaise afin d'encore mieux positionner Montréal au niveau international et augmenter son pouvoir d'attraction auprès des immigrants, des investisseurs et des étudiants étrangers.

R-11

Que l'administration fasse les représentations nécessaires auprès des gouvernements fédéral et provincial pour que ceux-ci s'engagent rapidement dans le financement et la réalisation de nombreux projets d'infrastructures essentiels pour Montréal qui, s'ils ne se réalisaient pas, constitueraient une entrave à son développement économique.

R-12

Que le SMVTP accorde, dans la proposition de stratégie 2010-2015, une place de choix à l'amélioration des réseaux de transport dont l'efficacité est cruciale pour le développement économique de l'agglomération.

R-13

Que l'administration mette tout en œuvre auprès de ses partenaires et des gouvernements pour faire en sorte que les projets de la navette ferroviaire reliant l'ouest de l'île au centre-ville via l'aéroport Montréal-Trudeau et du train de l'Est aillent de l'avant dans les meilleurs délais.

R-14

Que l'administration évalue les gestes à poser pour favoriser les meilleures pratiques en matière de livraison des services municipaux de première ligne dans un objectif d'amélioration de l'environnement d'affaires.

R-15

Que le SMVTP propose, dans le cadre de la proposition de stratégie 2010-2015, des scénarios de diversification des revenus de la Ville et de l'agglomération de Montréal, dans le but d'augmenter la disponibilité de richesse pour Montréal et de mieux soutenir le développement économique sur le territoire.

R-16

Que le SMVTP prévoie dans la proposition de stratégie 2010-2015 des actions visant la consolidation des grappes industrielles actuelles et le développement de nouvelles grappes, notamment dans les domaines des services financiers et de la publicité et des communications.

R-17

Que le SMVTP soit mandaté, en collaboration avec les autres services municipaux et dans le cadre de la préparation de la proposition de stratégie 2010-2015, pour identifier et contribuer à développer un projet phare ayant un impact touristique certain, de façon à mettre en valeur les réalisations de Montréal en design et de contribuer au rayonnement international et à l'ouverture sur le monde de Montréal.

R-18

Que le SMVTP prévoie dans la proposition de stratégie 2010-2015 des mesures et des partenariats pour développer un réseau de communication sans fil sur le territoire de l'agglomération et prioritairement au centre-ville, conformément aux recommandations déjà faites en ce sens par la commission dans des rapports portant sur le projet *Île sans fil* et sur les technologies de l'information et des communications.

R-19

Que le SMVTP prévoie dans la proposition de stratégie 2010-2015 des mesures pour assurer un financement approprié de la réhabilitation des terrains contaminés sur le territoire de l'agglomération, conformément aux recommandations déjà faites en ce sens par la commission dans son rapport sur les enjeux économiques de la réhabilitation des terrains contaminés.

R-20

Que le SMVTP s'assure, dans la proposition de stratégie 2010-2015, de la poursuite d'autres activités et programmes qui ont fait leur preuve dans la Stratégie actuelle, entre autres :

- la révision des processus d'affaires en matière de gestion de projets et d'accompagnement d'investisseurs;
- la communication et la mise en valeur des réussites de Montréal;
- la ligne de soutien à l'intention des entrepreneurs;
- la mise en place de la *Vitrine affaires*;
- les fonds d'investissements pour des projets précis comme le Quartier des spectacles, Montréal Technopole et le Havre de Montréal.

R-21

Que le SMVTP prévoie dans la proposition de stratégie 2010-2015 l'intégration de mesures pertinentes pour stimuler davantage l'entrepreneuriat et le développement de nouvelles entreprises privées et d'économie sociale sur le territoire.

R-22

Que le SMVTP inclue dans la proposition de stratégie 2010-2015 la reconduction des programmes PR@M au-delà des dates actuellement prévues, le tout dans la perspective d'un développement économique de proximité via le soutien au développement commercial et industriel.

Autres considérations**R-23**

Que le SMVTP évalue la pertinence d'intégrer des pistes proposées dans les mémoires reçus dans le cadre de cette étude publique à la proposition de stratégie 2010-2015, en se basant sur les orientations données par la

commission dans les recommandations précédentes, et

Qu'il en fasse rapport à la commission avant d'intégrer ces pistes à la proposition de stratégie.

Annexe

Organismes ayant participé aux séances publiques et ayant déposé un mémoire

Séance du 26 août 2009 à 19 h

- Alliance numérique
- Association des Sociétés de développement commercial (SDC) de Montréal
- Centre financier international de Montréal
- Institut de développement urbain du Québec
- Les 10 chantiers du Congrès 2009 de l'Association des économistes du Québec
- Montréal International
- Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE) Montréal Métro et Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (mémoire conjoint)
- Société du Quartier de la santé de Montréal

Séance du 3 septembre 2009 à 13 h

- AéroMontréal
- Association des agences de publicité du Québec (AAPQ)
- Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal (CCIEIM)
- Chantier de l'économie sociale
- Culture Montréal
- Fusion Jeunesse
- Les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) de Montréal
- Société de développement commercial (SDC) Destination centre-ville
- Technoparc Montréal

Séance du 3 septembre 2009 à 18 h 30

- Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM)
- Conférence régionale des élus de Montréal (CRÉ)
- Développement économique Saint-Laurent
- École de technologie supérieure (ÉTS)
- FP Innovations
- Groupe de ressources (GRT) en habitation Bâtir son quartier
- Montréal InVivo
- Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RÉSO)
- TechnoMontréal

Citoyenne ayant participé à l'étude publique avec une intervention orale seulement

- Mme Sylvie Bertrand

Organismes ayant déposé un mémoire écrit seulement

- Regroupement des collèges du Montréal métropolitain (RCMM)
- Société du Vieux-Port de Montréal

Acronymes utilisés dans le rapport

CCIEIM	Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal
CCMM	Chambre de commerce du Montréal métropolitain
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CFI	Centre financier international
CLD	Centre local de développement
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
CP	Canadien Pacifique
CRÉ	Conférence régionale des élus
ÉTS	École de technologie supérieure
GRT	Groupe de ressources techniques
IDU	Institut de développement urbain du Québec
MDEIE	Ministère du Développement économique, de l'innovation et de l'exportation
MI	Montréal International
MIPIM	Marché international des professionnels de l'immobilier
MSI	Division du marketing et du soutien à l'investissement
NAFFEM	North American Fur and Fashion Exposition of Montreal
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PPU	Programme particulier d'urbanisme
PR@M	Programme réussir@montréal
QDS	Quartier des spectacles
RCMM	Regroupement des collèges du Montréal métropolitain
RÉSO	Regroupement économique et social du Sud-Ouest
RV 07	Rendez-vous de novembre 2007 – Montréal, métropole culturelle
SAJE	Service d'aide aux jeunes entrepreneurs
SDC	Société de développement commercial
SDÉ	Stratégie de développement économique
SRB	Système rapide par bus
SMVTP	Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine de la Ville de Montréal
TIC	Technologies de l'information et des communications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UQAM	Université du Québec à Montréal